

# Construire

ensemble

Dossier

## Le campus Energypolis

L'invité

Martin Vetterli

Zoom

Regards croisés sur les JO 2026

**04 | Dossier**

Campus Energypolis: un pôle d'innovation unique en Suisse au cœur de la « nouvelle » ville de Sion

**08 | L'invité**

Martin Vetterli, président de l'EPFL

**10 | Politique**

Les prises de position de l'AVE

**11 | Clin d'œil historique**

La première Ecole professionnelle de Sion

**12 | AVE**

Point de situation sur RETABAT



**14 | Zoom**

Les JO 2026 vus par Frédéric Favre et Jean-Michel Melly

**16 | constructionvalais**

L'association fait peau neuve et intensifie ses actions

**18 | Rencontre avec Yannick Ruppen**

Un jeune entrepreneur à la tête de Valais Discovery

**19 | Agenda**

Le calendrier de l'AVE

**20 | Event**

Your Challenge 2018

---

**Impressum**

Ce magazine est une publication de l'AVE, Association valaisanne des entrepreneurs.  
Conception et graphisme : Boomerang Marketing SA, Sierre  
Rédaction : agence dialog, Sion - Traduction : Jörg Abgottspon  
Photographie : Olivier Maire, sauf dossier (Bureau d'architecture Evéquoz-Ferreira)  
Impression : Ronquoz Graphix SA, Sion

# La construction dit oui à des JO valaisans et suisses en 2026



## Chères lectrices, Chers lecteurs,

**L**es associations du monde valaisan de la construction sont unanimement favorables à la candidature de Sion 2026, alors que les promoteurs du projet clament haut et fort que, pour la première fois dans l'histoire des JO, presque rien ne sera construit. Un paradoxe ?

Non ! La construction démontre simplement qu'un soutien à un tel projet est possible au-delà des intérêts purement égoïstes. La question que tout un chacun devrait se poser est : « Pourquoi ces Jeux sont-ils positifs pour la jeunesse, un canton, une région ? »

Un projet comme celui-là comporte évidemment des risques et ses opposants se sont spécialisés dans la tenue d'une liste les recensant tous.

Je me permets donc de vous donner 5 raisons d'être favorables à ce projet.

### Les JO sont :

**Une fête :** C'est même LA fête du sport. Pour les sportifs, pour les spectateurs qui se déplacent en masse, sans oublier les plus de 2 milliards de téléspectateurs...

Les Valaisans aiment la fête.

Voulons-nous organiser cette fête gigantesque chez nous, au cœur des Alpes, ou préférons-nous, tandis qu'une autre région se chargera de l'organisation et des risques, nous contenter d'en « profiter » devant notre télévision ?

**Un rêve :** Les Jeux Olympiques sont un rêve pour des centaines de milliers de jeunes sportifs qui consacrent des heures à leur entraînement avec l'espoir d'y participer un jour. Un tout petit nombre d'entre eux décrochera une médaille, peu nombreux seront les qualifiés. Mais innombrables seront ceux que le rêve aura accompagnés des années durant.

Là aussi, le Valais pourrait laisser à d'autres villes le soin d'occuper les songes de nos sportifs valaisans en herbe...

**Un défi :** L'homme a besoin de projets pour avancer. Le monde change en permanence et celui qui se contente de gérer des acquis ne peut que reculer. Le projet de JO peut être un magnifique catalyseur d'énergies. Notre canton est coutumier des défis : construction des bisses, des vignobles en terrasse, des barrages, des grands tunnels qui ont désenclavé le Valais, endiguement du Rhône, etc. Nos ancêtres savaient que les risques pris pour réaliser ces ouvrages étaient porteurs d'amélioration pour tous. Nous pensons qu'aujourd'hui encore, malgré le confort dans lequel nous vivons, les défis relevés en commun sauront créer du

dynamisme. Le renoncement par peur des risques encourus ne saurait engendrer que l'illusion de la sécurité et, finalement, le déclin.

**Une opportunité :** Un sondage réalisé auprès de la population suisse a démontré qu'une majorité de nos concitoyens seraient opposés à la candidature de Sion 2026. Le même sondage avait montré un soutien au projet grison. De plus, le Conseil National vient de décréter que le financement assuré par la Confédération devait être voté par le peuple suisse. Le tout révèle sans équivoque la confiance limitée des Suisses envers les compétences des Valaisans.

Relever ce défi avec panache et organiser avec succès les JO à Sion en 2026 : quelle magnifique opportunité de montrer au reste de la Suisse que les Valaisans sont différents des caricatures dans lesquelles on les enferme !

**Une nécessité :** La Lex Weber ainsi que l'évolution des mentalités des consommateurs nous contraignent à orienter notre modèle touristique vers les lits chauds. C'est un fait qui impose de faire connaître le Valais. Le besoin de visibilité est donc aussi énorme qu'absolument nécessaire et les JO sont une chance unique de concentrer tous les regards vers notre région.

C'est donc un oui enthousiaste, mais conscient de l'importance du défi et du travail à accomplir, que nous vous invitons à déposer dans les urnes le 10 juin 2018.

**Alain Métrailler**  
Président

## Le Campus Energypolis

# Le Valais construit un pôle d'innovation unique en Suisse au cœur de la « nouvelle » ville de Sion

L'arrivée de l'EPFL à Sion en 2015 a concrétisé l'ambition du canton de créer un pôle d'innovation et de formation qui compte aux niveaux suisse et international. Aujourd'hui, les synergies se développent, les chercheurs travaillent avec succès, des start-ups voient le jour et le Campus Energypolis poursuit son extension, le tout au bénéfice de l'économie valaisanne. Les travaux de construction ou de rénovation s'étendront jusqu'en 2025, pour un investissement total de CHF 381,4 millions.



**T**out a commencé en 2011, lorsque le gouvernement valaisan pose une intention : celle de créer une relation entre le Valais et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) afin d'intégrer le campus étendu de cette dernière et de bénéficier de son rayonnement national et international. Le canton veut en particulier, par ce biais, renforcer les activités de la Haute Ecole d'ingénierie valaisanne. « De son côté, l'EPFL s'est rapidement dit qu'il serait intelligent de développer un pôle dédié à l'énergie en Valais », explique le directeur opérationnel du pôle valaisan de l'EPFL, Marc-André Berclaz. Ainsi, quatre ans plus tard en 2015, grâce à la mise à disposition rapide du bâtiment no 17 de la rue de l'Industrie par la Ville de Sion, 4 chaires et 3 groupes de recherche en particulier dans la chimie verte et les nouvelles technologies énergétiques et 120 chercheurs, prenaient progressivement leurs quartiers à la rue de l'Industrie. En mars 2018,

on dénombrait 9 chaires, 3 groupes de recherche et 213 chercheurs de 42 nationalités différentes, dont 61 Suisses. Dans notre interview en p.8, le président de l'EPFL Martin Vetterli parle d'une montée en puissance impressionnante qui débouchera, à terme, sur la présence de 16 à 17 chaires de recherches et de quelque 350 chercheurs. Pour ce faire, les locaux du centre d'impression des Ronquois (CIR) seront reconvertis en laboratoires high-tech à l'horizon 2021. Sans oublier le développement du pôle santé de l'EPFL, partie intégrante du Campus Energypolis, près de la SUVA, qui se concrétisera vers 2022.

Quant à la proximité souhaitée entre l'EPFL et la HES-SO Valais-Wallis, elle deviendra physiquement concrète dès la rentrée académique 2020. A cette date, la construction des trois bâtiments actuellement en cours à la rue de l'Industrie 19, 21 et 23 sera terminée et les étudiants en ingénierie pourront investir les lieux. « Des liens plus étroits vont



pouvoir se développer entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Nous serons donc beaucoup plus attractifs pour les étudiants», indique François Seppey, le directeur de la HES-SO Valais-Wallis qui, à terme, compte accueillir quelque 450 élèves dans des locaux dernier cri, contre environ 320 actuellement.

### Un pôle unique en Suisse

S'il en est le cœur, le pôle valaisan de l'EPFL ne constitue pas à lui seul le Campus Energypolis. Celui-ci est aussi composé de la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais-Wallis, de la Fondation The Ark et d'une antenne du Parc Suisse de l'Innovation (Swiss Innovation Park Network West EPFL) pour laquelle une recherche d'emplacement est en cours. «Il s'agit d'une configuration unique en Suisse», se réjouit François Seppey. Nulle part ailleurs on ne trouve sur un même site une EPF, une HES et des locaux dédiés à la promotion économique. L'avantage? La création d'une chaîne de valeur ajoutée exceptionnelle résultant d'une étroite collaboration entre les acteurs de la recherche et de la formation, la Fondation The Ark, le Parc Suisse de l'Innovation et les entrepreneurs, le tout au bénéfice du tissu économique valaisan.

Deux start-ups issues du pôle de l'EPFL ont d'ailleurs déjà vu le jour: SensaSion, qui développe et produit des électrodes et des micro-senseurs, et GRZ Technologies qui commercialise des compresseurs d'hydrogène et un système d'analyse de gaz pour les milieux scientifiques et industriels. «Trois nouvelles start-ups sont en préparation et devraient être créées d'ici la fin 2018, ce qui est clairement au-delà des espérances», indique Marc-André Berclaz. Le pôle valaisan de l'EPFL attire aussi des entreprises extérieures désireuses de bénéficier des synergies du site, telle la société H55 née de Solar Impulse. Autre exemple emblématique: le projet IBEX, qui nécessite la construction à Viège d'ici à 2020 d'une usine commune Lonza – Sanofi pour la production de médicaments biologiques, qui générera quelque 200 emplois pour un investissement initial de CHF 250 millions. «L'économie valaisanne bénéficie donc clairement de la présence de l'EPFL et de tout ce qu'elle entraîne dans son sillage même si, à ce jour, nous n'avons pas encore mesuré son impact réel», relève la déléguée cantonale au Campus Energypolis, Sophia Dini. En plus de la création de start-ups et l'implantation d'entreprises, il faut également prendre en compte d'autres aspects telles les

retombées fiscales. Les salaires cumulés des collaborateurs de l'EPFL qui vivent en Valais s'élèvent à CHF 19,6 millions et représentent CHF 2,4 millions de revenus fiscaux annuels pour les collectivités publiques. Cette présence offre aussi des opportunités aux cerveaux valaisans de trouver chez eux des métiers à haute valeur ajoutée, et aux étudiants du canton de profiter de se former à un niveau supérieur. 82 doctorants sont aujourd'hui à l'EPFL, dont 11 Suisses et 5 Valaisans. Un bon retour sur investissement en regard des CHF 156 millions investis par le canton sur un total de CHF 381,4 millions que coûtera l'implantation du Campus Energypolis (dont CHF 100 millions pour l'EPFL Valais-Wallis). «Il s'agit du plus gros investissement que le canton a opéré, après la SUVA», explique l'architecte cantonal Philippe Venetz.

Concernant la 2<sup>e</sup> phase actuellement en cours, l'enveloppe financière est de CHF 180 millions pour les trois bâtiments, à savoir CHF 145 millions pour les immeubles et CHF 35 millions pour les équipements. CHF 50,7 autres millions seront encore investis d'ici à 2021 dans la rénovation du Centre d'Impression des Ronquoz (CIR). Des montants qui sont compris dans l'investissement global.



### Des travaux complexes

Accueillir des chaires de recherche de renommée mondiale pose certaines contraintes au niveau de la construction et de l'aménagement des locaux. «A la rue de l'Industrie 17 lors de la rénovation du bâtiment, nous avons dû monter une tour sismique pour le consolider. Ensuite, nous avons énormément investi dans les installations de sécurité et d'aération. Nous devons, par exemple, changer l'air de nos laboratoires toutes les 6 minutes», explique Marc-André Berclaz. «De fait, le budget de construction pour les infrastructures standards était moins élevé que celui des infrastructures techniques», souligne encore M. Berclaz. Des contraintes similaires seront prises en compte lors de la rénovation du CIR.

Concernant la 2<sup>e</sup> étape, soit la construction en cours des locaux de la HES-SO Valais-Wallis en particulier, les bâtiments ont été conçus pour servir d'exemple en niveau énergétique: raccordement au chauffage à distance, toiture photovoltaïque, etc. «Nous sommes vraiment en train de construire une smart city» se plaît à relever Sophia Dini. Car le campus se doit d'être un modèle énergétique qui permettra de réaliser des expériences à l'échelle 1:1.

Cette 2<sup>e</sup> étape du campus a fait l'objet d'un concours d'architectes remporté par le bureau Évêquoz-Ferreira. Le principe d'une construction en hauteur est tout simplement dû au fait que l'espace



## L'économie valaisanne bénéficie clairement de la présence de l'EPFL et de tout ce qu'elle entraîne dans son sillage

à disposition était extrêmement limité. L'objectif visé était de ne pas créer un «mur» entre le nord et le sud de la ville, mais au contraire d'en faire un pôle de liaison. Ainsi, les entrées des bâtiments sont réparties de façon à offrir un accès tant du côté gare que du côté de la rue de l'Industrie. Dans cette optique toujours, les façades seront entièrement vitrées. La passerelle ou le passage souterrain qui sera construit entre les bâtiments constituera un maillon essentiel de l'ensemble afin de créer une fluidité entre les deux villes: celle du 20<sup>e</sup> et celle du 21<sup>e</sup> siècle.

### Un quartier en mutation

Car la Ville de Sion développera le quartier sous-gare qui vivra donc une mue profonde ces quinze à vingt prochaines années. Une requalification qui englobe la rue de l'Industrie jusqu'aux berges du

Rhône pour en faire un quartier mixte doté d'une mobilité améliorée. Des commerces, restaurants et logements y verront le jour, ainsi que des entreprises de service. Les industries lourdes seront quant à elles progressivement déplacées sans qu'il soit pour autant question de priver la ville de toute installation industrielle. En avril, une grande consultation populaire a d'ailleurs été lancée afin de permettre aux Sédunois d'exprimer leurs envies et leurs besoins.

«Si l'EPFL en a été le catalyseur, cette mutation était déjà envisagée par la Ville», souligne le Président de Sion Philippe Varone. La Ville apporte elle aussi un soutien financier conséquent au Campus Energypolis: CHF 4 millions par an pour participer aux frais de fonctionnement du Campus, en plus des montants investis qui correspondront à 10% des investissements globaux, soit à terme quelque CHF 34 millions.

## Chiffres clés

## Campus Energypolis

20'000 m<sup>2</sup>

Dès 2021: environ 20'000 m<sup>2</sup> pour l'EPFL Valais-Wallis à la rue de l'Industrie et au CIR; 16 à 17 chaires (9 actuellement) et 350 chercheurs (213 actuellement).



CHF 381,4 mio.

d'investissements par tous les partenaires: canton, Ville de Sion, SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation) et tiers.

CHF 4 mio.

versés annuellement par la Ville de Sion pour le fonctionnement du campus Energypolis, en plus des investissements.

CHF 180 mio.

pour la 2<sup>e</sup> phase, dont CHF 94,8 millions d'adjudications; 33'000 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher pour les bâtiments de la HES-SO répartis sur 5 à 6 étages qui abriteront aussi la Fondation The Ark; 300m de longueur pour le sous-sol commun aux 3 bâtiments; 450 étudiants à terme.

CHF 52 mio.

engagés par l'EPFL à Sion depuis 2014 (investissement et exploitation); selon convention CHF 100 millions en 10 ans.

## Qu'est-ce qu'on y fait ?

- **EPFL:** chimie verte, énergie du futur, neuro-réhabilitation, recherches sur les environnements extrêmes et alpins.
- **HES-SO:** trois filières de formation que sont les Energies et techniques environnementales, les Technologies du vivant et les Systèmes industriels.
- **Fondation The Ark:** un incubateur pour favoriser le développement de start-ups.
- **Parc Suisse de l'Innovation:** mise à disposition de laboratoires pour les cellules d'innovation de grandes entreprises.



## Interview

# Martin Vetterli, président de l'EPFL

## « Pourquoi ne pas imaginer que le Valais devienne une sorte de Silicon Valley ? »

Martin Vetterli préside l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne depuis 2017. Chercheur dans l'âme, il se réjouit énormément du développement que connaît et connaîtra encore, il en est certain, le Campus Energypolis à Sion. Entretien.



**La présence de l'EPFL et de ses pôles de recherche incite d'autres entreprises à s'installer en Valais afin de bénéficier de diverses synergies.**

**M. Vetterli, l'EPFL s'est installée en Valais en 2015. Quel bilan tirez-vous aujourd'hui ?**

Le bilan est excellent puisqu'en relativement peu de temps, nous avons pu installer une dizaine de chaires à Sion et plus de 200 chercheurs. Cette montée en puissance est impressionnante. Par ailleurs, nous sommes très contents de la collaboration avec le canton qui s'engage énormément.

**La deuxième phase d'implantation est lancée. A terme, vous attendez environ 350 chercheurs et 17 chaires à Sion, donc bien plus que les 11 chaires initialement prévues. Pourquoi ?**

C'est tout simplement le signe de notre engouement pour le Valais... Plus sérieusement, cette expansion résulte principalement du fait que nous avons rajouté des domaines de recherche sur le Campus valaisan, ce qui contribue logiquement à accroître le nombre de chaires. Les sujets portent sur les environnements extrêmes,

alpins notamment. Mais cette extension du nombre de chaires est également due à une initiative du Swiss Polar Institute qui s'est installé à Sion et qui fédère des recherches autour de ses activités.

**D'ici 2020, Energypolis réunira l'EPFL, la HES-SO Valais-Wallis, la Fondation The Ark et l'antenne valaisanne du Parc suisse de l'innovation de Suisse occidentale. Ainsi, le projet de créer un parc de l'innovation en Valais se concrétise. Pourquoi le Valais est-il un terreau propice ? Quels sont ses atouts ?**

Le Valais était déjà une terre d'innovation avant l'arrivée de l'EPFL, si je me réfère

à l'IDHEAP à Martigny ou à la Fondation The Ark par exemple. Je pense simplement qu'un pas a été franchi en direction d'une concrétisation plus institutionnelle. De plus, le Valais étant à la porte de l'arc lémanique, nous assistons à un alignement tout à fait intéressant.

**Trois start-ups issues de l'EPFL ont d'ores et déjà vu le jour à Sion et il y en aura sans doute d'autres. L'économie valaisanne bénéficie donc clairement de la présence de l'EPFL. Cela vaut-il encore se développer ? Et si oui comment ?**

La présence de l'EPFL et de ses pôles de recherche incite d'autres entreprises

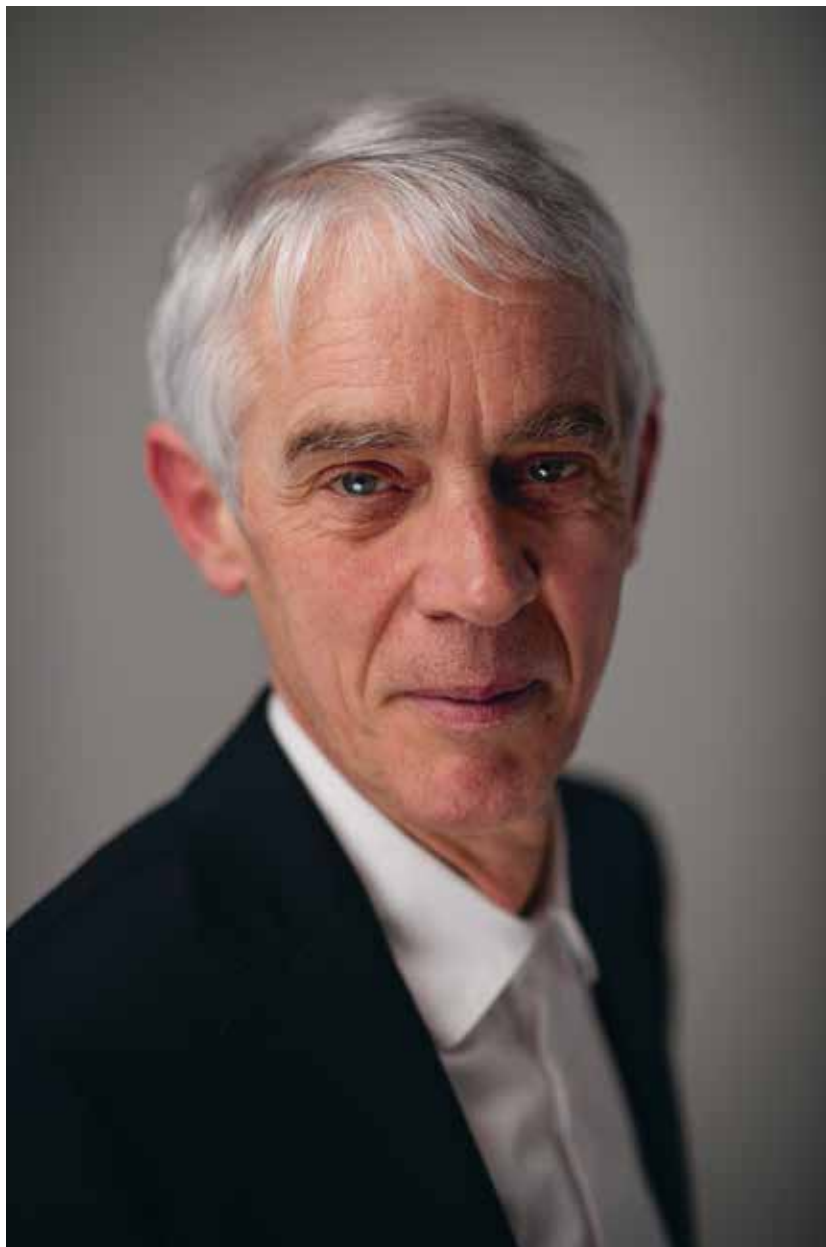


à s'installer en Valais afin de bénéficier de diverses synergies. L'annonce récente de l'implantation à l'aéroport de Sion de la société H55, née de Solar Impulse, en est un exemple assez emblématique. D'autres entreprises viendront sans doute, c'est d'ailleurs un modèle qui se réplique à différents endroits. Pourquoi dès lors ne pas imaginer que le Valais devienne une sorte de Silicon Valley ? Même en restant raisonnable, on peut être tout à fait optimiste quant au développement futur. Cela peut ne pas fonctionner mais, ce qui est certain, c'est que si l'on n'essaie pas, il ne va rien se passer.

**Quelle est, selon vous, la valeur ajoutée de la venue de l'EPFL en Valais à long terme par rapport aux investissements consentis par le canton ?**

Prenons quelques chiffres. Le budget de construction d'Energypolis est de l'ordre de CHF 250 millions. Actuellement, 157 collaborateurs actifs sur le campus louent un logement et paient leurs impôts en Valais, ce qui est déjà un gain substantiel. Et cela va se développer. Nous parlons d'une masse salariale de CHF 19,6 millions au total, mais pour 247 collaborateurs de l'EPFL dont certains vivent en Valais mais travaillent à Lausanne.

En plus des retombées économiques, il y a également un gain d'image, le canton



étant désormais partie intégrante d'une institution fédérale. Et puis surtout, on relocalise le talent valaisan. La création de conditions-cadres et, à la clé, d'emplois à forte valeur ajoutée, peut contribuer à freiner l'exil des cerveaux. La diaspora des compétences pourra cesser et l'innovation se développer davantage encore.

**Un mot pour le monde de la construction ?**

Pour la petite histoire, j'ai construit un chalet en Valais et c'était une belle aventure ! Concernant le Campus, je peux dire que les travaux ont toujours bien avancé, parfois même plus rapidement que prévu. Je suis positivement impressionné.

## Politique

# Prises de position



### Marchés publics

L'adage «chi va piano, va sano e lontano» semble s'appliquer pour ce dossier puisque, au moment où nous écrivons ces lignes, la Commission fédérale de l'économie et des redevances venait, après des mois de travail, de rendre son projet remanié pour discussion en plénum.

Il semblerait que la sensibilité des entrepreneurs avec la problématique de la pondération du prix, du contrôle strict des soumissionnaires et des offres anormalement basses ait été prise en compte. Il s'agira de transposer ces éléments dans l'accord intercantonal et d'y apporter les adaptations nécessaires pour des marchés plus petits, afin de coller au mieux à l'économie régionale et à la structure de nos entreprises.

La motion déposée par Serge Métrailler et Consorts a été débattue par le Parlement en décembre. Elle a été acceptée et transmise au Conseil d'Etat pour exécution. En ce sens, une commission chargée d'étudier la révision cantonale en parallèle à la fédérale devra être nommée et il est essentiel qu'elle s'attelle sans attendre à cette tâche, sachant que les améliorations attendues par tous les partenaires peuvent déjà être réfléchies et arrêtées.



### Etat des routes

Négliger l'entretien des routes concourt à des dommages plus conséquents et, corollairement à des coûts plus importants.

Ce message et nos propositions soulevées à maintes reprises trouvent aujourd'hui tout leur sens. En effet, ce que nous prévoyions se réalise par le fait d'un hiver si rude qu'il a généré un grand nombre de détériorations sur notre réseau routier.

Les montants et les nuisances engendrées par les travaux de remise en état seront considérables et l'on ne peut que regretter que le Conseil d'Etat n'ait jamais voulu accorder suffisamment de moyens pour prévenir ce genre de situation.

Nous avons réussi à faire passer un amendement octroyant Fr. 10 millions supplémentaires au budget dévolu à l'entretien des routes. Ce montant peut paraître anecdotique au regard des dégâts causés par les intempéries et des besoins en résultant, mais le ton est clairement donné en direction des autorités gouvernementales.



### Chômage hivernal

La Commission Economie et Energie a décidé que ce point noir pour notre économie devait faire l'objet d'une attention particulière du Gouvernement et l'a donc inscrit comme sous-objectif politique. Fort de notre lobby, l'Etat du Valais a créé un groupe de travail appelé à dégager des solutions pour diminuer le chômage hivernal dans notre canton. Nous tenons à souligner que la directive du Conseil d'Etat de 2006, si elle avait été suivie - ce qui n'a jamais été le cas - aurait donné une impulsion importante en ce sens.

Il faut plusieurs fois remettre l'ouvrage sur le métier afin d'obtenir des résultats. Il est pourtant évident, au vu des conclusions de l'étude de la HES-SO que nous avons commanditée, que nous n'admettrons plus ni tergiversations ni retards face à une situation que nous subissons bien malgré nous et qui péjore à la fois l'image de nos entreprises et celle de notre branche.

Les nouvelles législations, révisions et initiatives font l'objet d'une attention toute particulière de l'AVE qui, par sa commission lobby, s'implique de manière significative dans la veille des dossiers politiques.

## Formation

# La première Ecole professionnelle de Sion



© Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny

**L**a première mention d'école professionnelle rattachée à la ville de Sion était une école du soir pour les apprentis-artisans, instituée en 1857 par la Société industrielle de Sion.

Le 9 novembre 1911 s'ouvrit officiellement à Sion un « Collège communal industriel » accueillant 16 élèves. La deuxième année débuta en 1912 dans l'ancien Collège des Jésuites. L'école exigeait de « sévères examens d'entrée ». Puis la ville demanda à l'Etat de lui fournir des locaux dans

le Collège de Sion. En 1933, l'école industrielle inférieure put s'établir dans la nouvelle école communale des garçons au chemin des Collines.

Jusqu'à l'année 1933-1934, les cours pour les métiers de la construction et de l'alimentation se déroulaient aux quatre coins de la ville de Sion. Ils furent centralisés à l'ancienne école primaire de Valère (notre photo), tandis que les cours des professions commerciales se retrouvèrent à l'ancien hôpital, à la Rue de la Dixence.

Une nouvelle étape de la formation professionnelle en Valais commença avec la planification générale de l'Etat du Valais. Le programme prévoyait la construction, à l'Ancien Stand à Sion, d'un centre professionnel doté de 30 salles de classe et d'ateliers, ainsi que d'un centre, à Valère, de 11 salles de classe avec des locaux annexes et des ateliers-écoles pour les professions de l'alimentation. Le nouveau Centre professionnel ouvrit ses portes à Sion le 19 novembre 1962.

## RETABAT

# La situation est sous contrôle

En novembre 2017, le Tribunal fédéral acceptait le recours de trois entrepreneurs qui pointaient des problèmes financiers que connaîtrait notre caisse de retraite anticipée RETABAT. Cette décision a annulé l'extension de la Convention Collective de Travail (CCT) de retraite anticipée, extension qui contraint toutes les entreprises tombant dans le champ d'application de respecter ses dispositions, soit offrir une retraite anticipée méritée aux travailleurs à partir de 60 ans.

**C**réée en 2000, la Fondation RETABAT dispose actuellement d'un taux de couverture de 37,7%. Cela signifie que si la caisse fermait ses portes aujourd'hui, il manquerait CHF 45,9 millions de francs pour payer le 100% des retraites anticipées aux assurés concernés. Pour expliquer la raison de ce découvert, Bernard Tissières, président de la Fondation RETABAT avance : «Le système choisi au moment de la création de RETABAT était celui de la répartition selon l'AVS. Or, afin d'assurer la pérennité financière de la caisse, nous avons décidé en 2014 d'adopter le système de financement de la LAA, soit de fonctionner comme une caisse de pension dotée de réserves permettant de couvrir les rentes à verser».

Désormais, lorsqu'un assuré arrive en âge de pré-retraite, une provision de financement de la totalité de ses prestations (5 ans maximum) est constituée. Cet élément a exigé le calcul d'un degré de couverture qui est aujourd'hui de 37,7%, en progression de plus de 25% par rapport à 2014. Un taux toutefois insuffisant selon la loi qui exige d'atteindre, à terme, un degré de couverture de 100%. «En fait, on nous contraint à thésauriser une fortune pour le cas fort improbable

où les partenaires sociaux jugeraient la retraite anticipée comme révolue et résilierait la CCT de manière définitive», explique Bernard Tissières. Une situation d'autant moins imaginable qu'en ce cas, tous les employeurs et travailleurs qui auraient cotisé et qui n'auraient pas atteint l'âge de 60 ans perdraient tous leurs droits.

Pour rassurer ses assurés, le conseil de Fondation RETABAT leur a adressé un courrier explicatif en janvier 2018. Et aujourd'hui Bernard Tissières le souligne encore : «On peut sans autre affirmer que la situation de la caisse est sous contrôle». RETABAT détient une fortune positive de près de CHF 30 millions qui garantit les rentes en cours et dispose de réserves de plus de CHF 75 millions. De plus, l'existence de RETABAT n'est pas menacée puisque la CCT signée par les partenaires sociaux est toujours en vigueur et vient d'être renouvelée pour 6 ans. Seule son extension a été annulée suite à la décision du Tribunal fédéral. Les entreprises membres de l'AVE sont toujours soumises de plein droit à la Convention. Pour les autres entités, des dispositions légales annexes les y contraignent également. A court terme, les effets de la décision du TF ne sont



pas trop dommageables pour la santé financière de la caisse. A moyen terme par contre, le danger croît. L'Etat du Valais, qui a reçu des ordres du TF, doit faire preuve de réactivité et proactivité pour déclarer une extension conforme à ses exigences.

### **Nouvelle extension et hausse des cotisations**

Malgré tout, des mesures d'assainissement s'avèrent, au regard des facteurs économiques et sociétaux, nécessaires. A cet effet, en septembre 2017, un groupe de travail composé des partenaires sociaux a été constitué. Il s'est associé les services de l'expert de la caisse pour définir, sur la base des projections, de nouvelles mesures. Cela a conduit au dépôt d'une deuxième requête d'extension de la CCT le 7 décembre 2017. « Dans l'intervalle, la majeure partie des maisons de location de services ont d'ores et déjà décidé d'appliquer la CCT », se réjouit Bernard Tissières.

Dès cette extension décrétée, sans doute en 2019, les cotisations augmenteront

de 6% actuellement à 7,5% répartis à concurrence de 5,75% à charge de l'employeur et 1,75% à charge du travailleur. Un 0,5% des 7,5% servira à titre d'assainissement et d'effort supplémentaire pour atteindre un degré de couverture propre à rassurer tous les membres et permettant de faire face aux aléas conjoncturels, politiques ou économiques. « Un taux de couverture de 100% pourrait ainsi être atteint dans un horizon de 5 à 7 ans », estime Bernard Tissières. Il est à préciser que la Fondation FAR devra également procéder à des ajustements pour assurer le degré de couverture exigé. Les éléments qui péjorent la situation financière de la Fondation Retabat ne sont pas dus au Valais et à ses organes mais bien au contexte général auquel la Suisse ne fait pas exception « Compte-tenu de ce qui précède, nous pouvons envisager l'avenir avec davantage de sérénité et, surtout, tendre vers un taux de couverture plus rassurant pour les affiliés », conclut le président de RETABAT.

## **Chiffres clés de la caisse RETABAT à ce jour:**

**37,7%**

de taux de couverture

**630**

bénéficiaires de rentes

**CHF 345 mio.**

de prestations payées

**CHF 30 mio.**

de fortune

**CHF 75 mio.**

d'augmentation de réserves depuis 2014



## **Une seule critique: l'absence d'une expertise neutre**

Dans son arrêté de novembre 2017, le Tribunal fédéral (TF) a donné gain de cause pour tous les points aux partenaires sociaux. Il a uniquement critiqué le fait que le canton du Valais, soit le Conseil d'Etat, n'ait pas commandé une expertise neutre pour vérifier l'hypothèse des actuaires de la Fondation.

Or, depuis fin 2011, RETABAT s'est associée à un cabinet renommé en matière de retraite anticipée, à savoir Pittet Associés SA, qui est également l'expert-actuaire des Fondations FAR et RESOR pour le second-œuvre. De plus, les experts de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, organe institué par la législation fédérale et qui contrôle toutes les caisses de prévoyance professionnelle, ont accepté les solutions proposées et ratifié les conclusions de Pittet Associés SA.

## Sion 2026 – Frédéric Favre – Jean-Michel Melly

# « Accepter l'EPFL était plus risqué que dire oui à Sion 2026 »



**L**es Valaisans devront se prononcer le 10 juin sur l'acceptation d'un crédit d'engagement de CHF 100 millions destinés à financer l'organisation des Jeux Olympiques Sion 2026. Alors que la campagne bat son plein, le conseiller d'Etat Frédéric Favre, vice-président de l'association pour une candidature olympique suisse, et Jean-Michel Melly, vice-président de l'AVE, ont évoqué ensemble ce projet que les entrepreneurs du canton appellent de leurs vœux.

**Comment percevez-vous le rôle des entrepreneurs dans l'organisation des Jeux Olympiques, sachant que les premières impulsions sont venues de l'économie ?**

**FF:** Les entrepreneurs ont un rôle central à jouer. Aujourd'hui, et c'est un changement par rapport au passé, les JO ne sont plus portés par une personnalité phare comme l'était Adolf Oggi en 1999. Ce sont les Jeux de tout notre canton, de tout le pays. Cela se ressentira d'autant plus si chaque patron d'entreprise s'implique pour promouvoir les JO auprès de ses employés, de ses clients ou de ses fournisseurs et qu'ils utilisent leurs camions ou bâtiments pour y afficher leur adhésion aux Jeux. Ainsi, on se rendra compte que ce n'est pas le projet de certaines élites. De plus, les entrepreneurs ont un savoir-faire à valoriser dans le cadre de l'organisation des Jeux.

**J-MM:** Effectivement, les entrepreneurs aiment relever les défis. Nous serons des partenaires fiables pour œuvrer à la réussite de cet immense et formidable challenge que sont les Jeux Olympiques.

**Nous voulons des JO «Swiss made». En Suisse et en Valais, nous avons la chance d'avoir un tissu industriel très dense. Pouvez-vous nous assurer que ces JO seront «fabriqués» par des Suisses et des Valaisans en particulier ?**

**FF:** Je ne peux garantir des choses que la loi ne permet pas de faire. Pour les constructions, des subsides seront alloués aux communes afin de financer les travaux comme par exemple à Crans-Montana ou dans la vallée de Conches, mais les marchés publics s'appliqueront sauf si nos élus fédéraux arrivent à faire changer cette règle. Toutefois partout où nous serons en-dessous des seuils, nous ferons tout pour attribuer localement les travaux. Et n'oublions pas tout ce qui sera induit. Certains propriétaires de logements, promoteurs ou hôteliers pourront saisir l'opportunité des JO pour rénover leurs biens et s'offrir une belle carte de visite. Ces travaux-là bénéficieront à l'économie de proximité.

**J-MM:** La réussite des JO dépend expressément de l'enthousiasme de la population et je verrais mal que la fabrication des infrastructures ne soit pas confiée à des entreprises locales aptes à répondre à ces exigences.

**Les JO ne durent que 15 jours. Il y aura un avant et surtout, espère-t-on, un après. Peut-on en estimer les réelles retombées pour l'économie valaisanne ?**

**FF:** Il est évident qu'il y aura un avant et un après. L'avant JO sera un outil promotionnel direct car on parlera de nous durant 7 ans si le CIO décide, en 2019, de nous confier les Jeux. Le Valais deviendra un lieu d'entraînement pour les athlètes. Les sponsors, la famille olympique, les médias, les curieux viendront aussi en repérage, soit des milliers de personnes. Les retombées directement induites par les JO généreront entre CHF 1,4 et CHF 2,4 millions de nuitées. Ensuite, si 0,2% des 2,5 milliards de téléspectateurs se déplacent en Suisse, cela fera 5'000'000 de visiteurs de plus par année. De plus, CHF 100 millions seront investis pour



**Les entrepreneurs ont un rôle important à jouer en s'impliquant, en parlant des JO autour d'eux.** Frédéric Favre

**Si les entrepreneurs soutiennent les JO, c'est qu'ils y voient un intérêt pour le Valais entier et non pas seulement pour eux.** Jean-Michel Melly

garantir l'héritage des JO dans un esprit de développement durable.

**J-MM:** Les bons penseurs de notre économie touristique ont prôné, après les votations sur la Lex Weber et la LAT, qu'il fallait passer d'un tourisme de bétonnage à un tourisme d'exploitation. Pour réussir cette reconversion, il faut mieux faire connaître notre canton qui souffre d'un manque de visibilité. Dès lors, qu'espérer de mieux que les JO pour que le Valais devienne une destination touristique reconnue, accueillante, offrant de multiples centres d'intérêts ? Pour que cela devienne réalité, il est important de persuader la population que ces JO sont une belle opportunité

**FF:** C'est notre volonté oui. On a toujours peur que les règles du jeu changent. Il est important de relever que si nous obtenons les JO, des contrats seront passés, qui devront être respectés. Personne ne pourra nous imposer de construire plus que prévu. Les risques sont donc minimes. Pour le canton, accepter l'EPFL était plus risqué que dire oui aux Jeux Olympiques; sommes-nous moins entrepreneurs qu'auparavant ?

**Impliquer les entrepreneurs dans le projet des JO c'est se donner toutes les chances d'avoir une maîtrise des coûts**

**en particulier liés à la construction des infrastructures. Seront-ils des partenaires à part entière de cette candidature ?**

**FF:** Bien sûr. Les entrepreneurs ont un rôle important à jouer en s'impliquant, en parlant des JO autour d'eux. A mon avis, la seule question est de savoir si, avec eux, le Valais veut être le leader du plus grand événement que notre pays est capable d'organiser. Et sinon, dites-moi quel est LE projet de notre canton pour les dix prochaines années pour nous fédérer et que nous voulons offrir aux jeunes générations ?

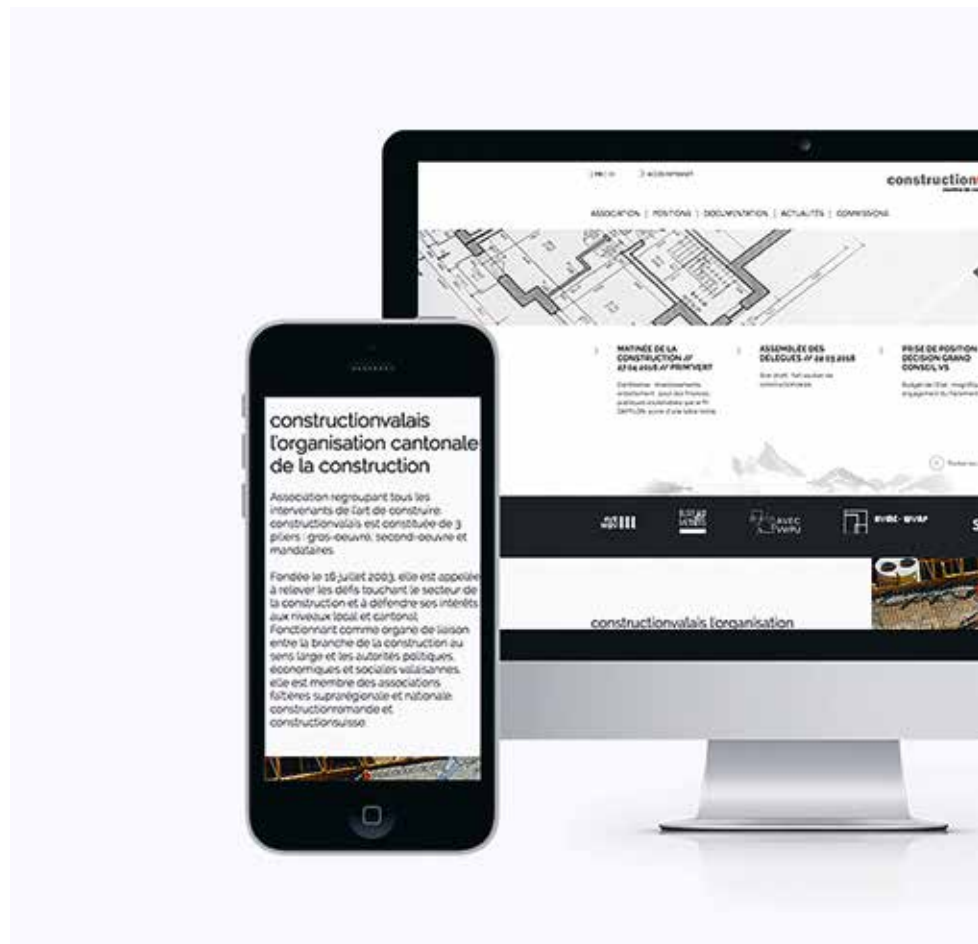
**J-MM:** Effectivement, l'important est de susciter l'enthousiasme populaire. Je tiens aussi à préciser que si les entrepreneurs soutiennent les JO, c'est qu'ils y voient un intérêt pour le Valais entier et non pas seulement pour eux. En effet, nous parlons de CHF 81 millions d'investissements pour les infrastructures. Or les entreprises du gros-oeuvre génèrent CHF 1,5 milliard de chiffres d'affaires par an. Les CHF 81 millions seront bien sûr intéressants mais ce ne sont pas eux qui nous motivent.

constructionvalais

# L'association fait peau neuve et intensifie ses actions

Depuis 2003, constructionvalais est LA voix du secteur valaisan de la construction, toutes branches confondues. Représentant, à travers ses cinq grandes associations membres, tous les secteurs de la construction, soit le gros et le second-œuvre ainsi que les mandataires, constructionvalais souhaite intensifier ses actions en renforçant la coordination au sein de l'association mais aussi entre ses différents interlocuteurs externes.

**L**a tâche ne manque pas, car les gros dossiers sont légion et les défis que doit affronter la branche, nombreux. « Outre des évolutions purement conjoncturelles ou économiques, la construction doit aujourd'hui également se préoccuper d'un cadre légal mouvant. La révision de la loi fédérale sur les marchés publics ainsi que son application au niveau cantonal est notamment l'une de nos grandes préoccupations », indique Chiara Meichtry-Gonet, secrétaire générale de constructionvalais. L'application administrative liée à l'immigration de masse ou encore la création d'une carte professionnelle aux principes unifiés sont également des sujets sur lesquels constructionvalais se penche avec attention. « L'objectif est de coordonner les actions des différentes branches ou associations, d'unir nos forces sur des thématiques communes tout en gardant chacun nos prérogatives. Au niveau valaisan, nous l'avons fait lors de la présentation du budget cantonal 2018 et cela a porté ses fruits », se réjouit Chiara Meichtry-Gonet. Des dossiers communs sont également portés d'une même voix au niveau romand, au sein de la structure renforcée de constructionromande,





## constructionvalais en bref

Fondée en 2003, constructionvalais fédère les organisations professionnelles valaisannes du gros et du second-œuvre ainsi que des mandataires. Affiliée à constructionromande et à constructionsuisse, sa mission est de renforcer le lobby de la construction auprès des différentes instances en devenant le partenaire de discussion des autorités économiques, politiques et sociales cantonales, tout en défendant la sensibilité valaisanne en Suisse romande et au sein de la faïtière. En intensifiant le dialogue cantonal et intercantonal, l'association favorise la réalisation de projets communs pour défendre et promouvoir le secteur de la construction. Son comité, présidé par Alain Métrailler, est composé de deux membres représentant le secteur principal de la construction (Alain Métrailler, Président AVE et Raoul Zengaffinen, vice-président AVE), deux membres représentant le second-œuvre (Vincent Bonvin, Président du Bureau des métiers et Paul Bovier, vice-président Tec-Bat) et d'un membre représentant les mandataires de la construction (Joseph Cordonier, président AVMC).



afin de peser plus fortement au niveau suisse. Chiara Meichtry-Gonet souligne encore l'excellente collaboration qui prévaut dans ce greimum romand et avec son pendant national, constructionsuisse, même si, ici, parfois, il faut insister pour faire entendre la voix latine. En 2018, l'intensification des actions de lobbying de constructionvalais est passée notamment par une rencontre avec l'Hôpital du Valais, qui prévoit, les quatre à cinq prochaines années, de très importants investissements principalement sur ses sites de Sion et Brigue. L'objectif était de faire part à ce grand mandataire public de la capacité de la construction valaisanne à assumer des travaux de grande ampleur et envisager les modalités de collaboration. Une grande écoute a été constatée tout comme une belle volonté de collaborer avec la branche. Une rencontre avec la BCVs et le Département des finances et de l'énergie, notamment, seront organisées. Un suivi des évolutions technologiques de la branche sera également instauré et la traditionnelle garden party de constructionvalais, précédée d'un tournoi de golf, aura lieu le 14 septembre prochain.

Pour se donner les moyens de ses ambitions et intensifier son lobbying, constructionvalais vient de revoir ses statuts. Par ce biais, il s'agissait essentiellement de formaliser le changement de perception des cotisations. Auparavant proportionnelles au nombre de délégués, celles-ci sont désormais fixées en tenant toujours compte du nombre de délégués mais aussi du nombre de travailleurs déclarés aux caisses. Le revenu des cotisations passe ainsi de CHF 75'000 à CHF 150'000. En plus du fond, la forme de constructionvalais a elle aussi été revue afin de mieux refléter son dynamisme. L'association dispose désormais d'un nouveau logo permettant une identification plus marquée avec les faïtières suisse et romande. Un nouveau site internet est également en ligne depuis le mois de mars.

**Yannick Ruppen**

## Un jeune entrepreneur à la tête d'une plateforme touristique inédite



**Y**annick Ruppen est un entrepreneur qui n'a pas froid aux yeux. Tout juste sorti de l'école hôtelière de Lausanne, il a choisi de relever un défi de taille, celui de créer une plateforme inédite - baptisée Valais Discovery - dédiée aux touristes suisses et étrangers désireux de séjourner en Valais. Son but: lutter contre les lits froids tout en proposant une vision globale des activités disponibles sur l'ensemble du canton. Valais Discovery réunit ainsi pour la première fois sur une même plateforme une palette de logements de vacances et d'animations. «Je suis convaincu que cette simplification de l'offre apporte une véritable plus-value au Valais», souligne le jeune entrepreneur. Les premiers mois d'activité de Valais Discovery semblent lui donner raison, le succès étant au rendez-vous. «Pourtant, l'aventure était osée car il a fallu réunir des destinations qui d'habitude ne travaillent pas ensemble et lutter contre un esprit de clocher très vivace», souligne Yannick Ruppen. Autant dire que le droit à l'erreur n'était pas une option. En revanche, la nécessité de disposer d'une plateforme informatique ultra performante pour garantir la crédibilité du projet était, elle, bien réelle.

Concrètement, depuis l'automne 2018, les touristes souhaitant venir en Valais peuvent composer leur séjour à la carte, en fonction de leurs affinités: sensations fortes, gastronomie, détente, nature ou encore culture. Un onglet business est également disponible. Les offres varient

en fonction des saisons. «Les hôtes construisent eux-mêmes leurs vacances. Exit les packages, on mise sur un service entièrement personnalisable», précise Yannick Ruppen. La plateforme est également ouverte aux prestataires de services qui souhaitent spontanément proposer un logement ou une activité.

Au-delà des défis sociaux et techniques, le financement était et reste au centre des préoccupations. Une campagne de crowdfunding a permis à la start-up basée au Technopôle de Sierre de récolter de quoi créer une application mobile et financer une partie des campagnes promotionnelles à l'étranger. Après le Bénélux, Valais Discovery cible désormais l'Angleterre et l'Allemagne.

Dans ce contexte, le soutien octroyé par l'AVE revêt un caractère prépondérant. «Grâce à lui, nous avons pu boucler le crowdfunding. L'AVE permettra ainsi la digitalisation du tourisme valaisan puisque notre application mobile sera disponible dès le mois de mai», se réjouit Yannick Ruppen. Et de conclure: «C'est un merveilleux soutien, avec une forte portée symbolique.»

[www.valaisdiscovery.ch](http://www.valaisdiscovery.ch)



## Fêtez les 100 ans de l'ETC !

L'école technique de la construction fête ses 100 ans. Pour célébrer cet anniversaire, elle organise plusieurs conférences gratuites durant l'année 2018. Consacrées à la mobilité, à la construction d'installations de transports à câble ou aux enjeux de la densification urbaine, elles ont lieu à l'auditoire E. Gremaud de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIAS-FR)

**Informations complémentaires:**  
<https://www.heia-fr.ch/100ETC>

# Agenda AVE

08  
JUN

**Assemblée générale |  
Garden Party**  
Granges / Sierre

29  
JUN

**Journée de la  
Construction  
Assemblée  
générale SSE**  
Zoug

03  
OCT

**Assemblée générale  
d'automne**  
Martigny

11  
OCT

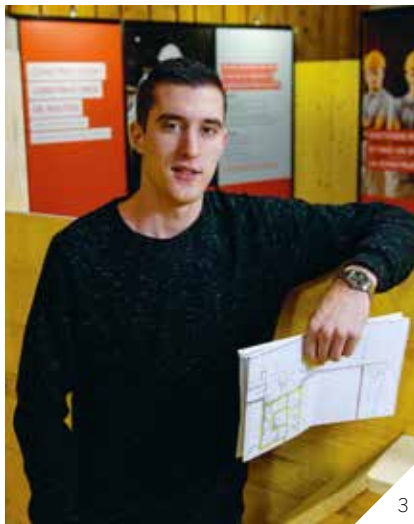
**Conférence  
des Présidents**  
Berne

14  
-  
15  
NOV

**Assemblée  
des délégués SSE**  
Campus Sursee

## Martigny

## Your Challenge 2018



■ Du 20 au 25 février 2018, près de 19'000 visiteurs, dont 9000 élèves des cycles d'orientation valaisans, ont pu découvrir à Martigny, dans le cadre de Your Challenge – Le Salon des métiers, toutes les facettes et la richesse de la formation professionnelle.

Présentant, pratiquement dans les conditions d'un « vrai » chantier, les professions de maçon et de constructeur de routes, le stand (1;4) animé par l'AVE a connu un franc succès. De très nombreux jeunes, ici sous l'œil aguerri de l'expert Nicolas Gattlen (6), ont pu s'essayer à la conduite d'une grue grâce à un simulateur installé pour la première fois. Parents et étudiants ont également

pu bénéficier des conseils de Kilian Lötscher, responsable formation AVE (7) et se familiariser avec les techniques utilisées par les maçons grâce au concours de nombreux apprentis valaisans (2;8) dont Dylan Roh (5), champion romand en titre, et Bruno Pravato (3), champion d'Europe 2016.

La prochaine édition de Your Challenge aura lieu en février 2020 et promet de belles surprises!



■ Vom 20. bis 25. Februar 2018 haben rund 19'000 Besucher, darunter 9'000 Schülerinnen und Schüler der Walliser Orientierungsschulen, im Rahmen der Berufsmesse Your Challenge in Martinach sämtliche Facetten und Reichtümer der Berufsbildung entdecken können. Der Stand (1;4), an dem praktisch unter den Bedingungen einer «echten» Baustelle die Berufe des Maurers und des Strassenbauers vorgestellt worden sind, ist vom WBV mit grossem Erfolg animiert worden. Unter der Aufsicht des Experten Nicolas Gattlen (6) haben sich zahlreiche Jugendliche mit einem erstmals eingesetzten Simulator als Kranführer versucht. Eltern und Schüler konnten sich

ebenfalls Ratschläge bei Kilian Lötscher, Verantwortlicher Berufsbildung (7) einholen. Dank des Wettkampfs zahlreicher Walliser Lehrlinge (2;8) mit Beteiligung des amtierenden Westschweizermeisters Dylan Roh (5) und des Europameisters von 2016, Bruno Pravato (3), haben sich Eltern sowie Schülerinnen und Schüler auch mit den Techniken der Maurer vertraut gemacht.

Die nächste Auflage der Berufsmesse Your Challenge wird im Februar 2020 stattfinden und verspricht bereits jetzt viele Überraschungen!